

Séance du mardi 13 avril 2021

Date de la convocation : 07/04/2021

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 29

Votants : 35

Pour : 35

Abstention : 0

Contre : 0

**Présents :** Jean-Louis ALLE, Franck BACHELARD, Joseph BEAUFILS, Didier BRUNEL, Céline DELMAS, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Arnaud GIBELIN, Francis GIBERT, Louis GIBERT, Claire HELARY, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Didier MATHIEU, Jean-Paul MEYNIER, Gilles PASCAL, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, Patrice SAINT-LEGER, Pierre-Emile SYLVAIN, Julien TUFFERY, Cécile VIGNOBUOL

**Représentés :** Maxime ATGER, Jean-Luc GOAREGUER, Patrice MONTEIL, Murielle TEISSEDE, André THEROND, Didier VIGOUROUX

**Excusés :**

**Absents :**

Secrétaire de séance : Christian PASCON

**DE\_2021\_018 - Objet : DEMANDE DE SUBVENTION 2021 ASSOCIATION TERRE DE VIE EN LOZÈRE**

Le président fait part à l'assemblée de la demande de subvention qui a été faite par l'association Terre de Vie en Lozère, qui accompagne les collectivités dans leurs demandes de subventions, notamment au niveau des Fonds européens.

A ce jour, l'association Terre de Vie en Lozère sollicite une subvention de 7 954,50 € pour l'année 2021, calculée sur la base de 1,50 €/habitants.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'attribuer** une subvention de 7 954,50 € à l'association Terre de Vie en Lozère pour l'année 2021.
- **De procéder** au versement de cette subvention.
- **D'autoriser** le Président à signer tous documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme

Le Président,  
Francis SAINT-LEGER

